

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé



Nº 31802

Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

T.V.A. BE 0406.671.312

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Me

CONFIDENTIEL cibic@skynet.be

2: 04 388 12 94 **3:** 0475/23 87 30

Rapport d'inspection - Installation électrique domes	tique BT /	TBT exi	stante
N° de rapport : 181114, 05, 30102			
N° de l'apport.			
Concerne : A contrôle dans le cadre d'une vente — contrôle périodique Type d'habitation : P maison — appartement — autres :			
Demandeur: Cealipalla			
Personne sur place :code EAN de l'installation	n: ///	,	
Demandeur: Code EAN de l'installation Adresse de la visite: Code EAN de l'installation Adresse de la visite : Code EAN de l'installation	Gand	men	. L.
Date de visite : 30/5/1/4 Date d'émission : 30/5/1/4 Référer	ces client :	BE 045	191250
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations A Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11	271 bis 😝 2	78	
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : a Protection générale du branche Nombre de tablèaux :	ment : 25 nombre de cir	cuits termin	naux : 10
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		となっ	
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		7	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		1 1	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		X	
Note: différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	man of the same
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1	1
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1	-
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			+
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		×	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω .	X		
		+	1

	ion des appareils de mesure: reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent CIB
Manquen	ents / Notes :
	Taller Am Voen Ammero
	- Albertan Albertan Albertan Andrew A
Tack	ollotion of decandificance selon le hote

Conclusion:

DIL'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.T.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité 📭 au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente .

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur

Nom et visa du demandeur pour réception :

Pour CIB,

Page 1/



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Mei

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANINEWECO		DE CONTROLE	-	THICTALLATTON	FIFOTOTOLIE		
ANNEXE(S)	AU PV	DE CONTROLE	DONE	INSTALLATION	FFFCLKTOOF	ABA	SSE TENSION

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION
Rapport N: 1911 14.05.30/02
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : 7687
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants: La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: 7687
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants: #687.
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
- Pepont IV 251 Gove Howleus TO (Coffinet) Max, 1 M50 du Sol - Mars Honleus de Prise Mini mum 15 cm du sol. (SE5002).
- Absence de selema Unifilorar et Implantation
- TGBT Queak Absonce de Coiffe et de Ponte.
Abstrace de Seationnement de Teans. LANGE EFIC
3 0 -05- 2014 RAP/CIB-E annexe BT01/0609-Rév.01